



🌐 Stage en coopération avec la Escuela Universitaria de Magisterio de Bilbao (Espagne)

Le stage est ouvert aux étudiants du Master 1 mention « premier degré ». Le stage se déroulera sur une période de deux semaines au second semestre 2019-2020 (du 20 janvier 2020 au 31 janvier 2020).

La [Escuela Universitaria de Magisterio de la Universidad del País Vasco](#) est l'équivalent de l'École supérieure du professorat et de l'éducation au Pays basque espagnol. Situé sur le campus de Bilbao, la Escuela Universitaria de Magisterio de la UPV vous propose une immersion dans l'une des écoles primaires ou maternelles de son réseau.

Contenu du stage :

Le stage prévoit l'observation de classes de maternelle ou primaire dans une école de Bilbao partenaire de la Escuela Universitaria de Magisterio de l'Université du Pays Basque. Le stagiaire sera accueilli dans la classe d'un enseignant qui sera son tuteur local pendant la période du stage. Il participera à la vie de l'école afin de se familiariser avec le fonctionnement des écoles du pays basque espagnol. La maîtrise de l'espagnol et/ou du basque est primordiale.

Les stagiaires seront mis en contact avec leur tuteur local avant leur départ pour préparer leur stage.

Conditions matérielles :

La Escuela Universitaria de Magisterio de la UPV s'engage à offrir aux stagiaires de l'INSPE :

- des conseils et orientations pédagogiques ;
- une aide dans les démarches administratives et logistiques (recherche d'un logement).

Nous vous rappelons que tous les frais sont à la charge de l'étudiant, notamment :

- le logement ;
- la nourriture et frais de voyage ;
- l'assurance maladie et les frais médicaux non couverts par l'assurance maladie ;
- les livres, vêtements et dépenses personnelles ;
- le coût du passeport et du visa ;
- le coût des transports ;
- toute autre dette contractée pendant la période de mobilité.

Une bourse de mobilité d'un montant de **399 €** destinée à vous aider à couvrir le surcoût de la mobilité internationale vous sera versée à votre retour sur présentation des justificatifs suivants :

- une attestation de présence en stage
- un compte rendu de stage dûment complété (délais de remboursement 2 à 3 mois).

Formalités d'entrée :

Les ressortissants français ne sont pas soumis au visa, mais ils doivent être munis d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

Les cartes nationales d'identité délivrées à des majeurs entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en attestera.

En conséquence, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide plutôt que d'une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

☞ Se munir de la carte européenne d'assurance maladie à demander à votre caisse d'assurance maladie.

Tous les étudiants participants au Programme doivent justifier d'une attestation de rapatriement et de responsabilité civile (vie privée) valable sans plafond de remboursement pour l'intégralité de la durée du séjour.

Informations pratiques :

La *carte ISIC* prouve le statut de l'étudiant dans le monde entier et permet de bénéficier de tous les avantages, services, réductions étudiants du monde concernant les transports, les hébergements, la culture, les loisirs...

☞ Consultez les « conseils aux voyageurs » du ministère des affaires étrangères et européennes sur le site : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/espagne-12242/>

La candidature :

Les étudiants doivent transmettre leur dossier de candidature accompagné des pièces demandées pour le **vendredi 11 octobre 2019** à midi (heure de Paris) au plus tard au service des relations internationales et de la recherche de l'INSPE d'Aquitaine (Château Bourran, 2ème étage – bureau 201).

Le dossier de candidature peut être téléchargé sur le site de l'INSPE d'Aquitaine, rubrique International > « Partir en mobilité » (<http://www.espe-aquitaine.fr/partir-en-mobilite>)